DLP 23-12-98001139



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION CENTRE

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

Bulletin technique n° 36 du 17/12/98 - 4 pages

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs voeux pour 1999

Céréales

Stades : levée à tallage.

Attention aux limaces

Malgré les récentes périodes de froid, des attaques de limaces sont encore à craindre sur les parcelles tardives. Par froid intense, l'activité de ce ravageur est diminuée, mais elle peut redémarrer fortement avec les radoucissements de température.

Continuez la surveillance afin de traiter si nécessaire.

Pucerons

Des pucerons sont encore observés en Indre et Loire dans le secteur de Chambourg/Indre et Richelieu.

Une intervention peut être nécessaire dans certaines parcelles. Pour vérifier l'infestation, observez en priorité des parcelles abritées ou voisines de repousses ou d'anciens maïs. Le seuil d'intervention est de 10 % de plantes porteuses ; en cas de plus faible infestation, ne pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours.

Synthèse des analyses piétin-verse : 1998, année à souches rapides

En 1998, des échantillons (40 à 50 plants de blé) ont été prélevés dans 58 parcelles non traitées et 1 574 souches de piétin-verse ont été analysées au laboratoire du SRPV Centre.

Les tests réalisés concernent à la fois (voir tableau ci-dessous) :

- la typologie, déterminant les souches lentes et rapides,
- les tests de sensibilité aux triazoles effectués avec le triadiménol, choisi comme représentant de la famille chimique. Ils caractérisent les souches Ib,
- les tests de sensibilité au prochloraze. Ils permettent de déterminer les souches Ic et IIp.

Le nombre d'échantillons analysés par département est relativement faible ; les résultats présentés ici ne permettent donc pas d'extrapoler des valeurs moyennes valables pour n'importe quelle situation. Toutefois, on peut dégager certaines tendances.

Très peu de souches lentes (voir carte en page 2 et graphes n° 1 page 3 et 2 page 4)

A part quelques cas en Eure et Loir, la proportion de souches lentes dans la très grande majorité des échantillons analysés est faible, voire nulle : dans 50 % des échantillons, aucune souche lente n'a été isolée.

Résistance au triadiménol : le cas des souches Ib

L'étude de la résistance au triadiménol permet d'estimer la résistance aux triazoles en général.

Afin d'évaluer la résistance à une substance donnée, chaque souche isolée est " cultivée " sur 2 milieux différents : l'un " témoin " (sans fongicide), l'autre dans lequel on rajoute la substance fongicide qui sert au test (dans ce cas, le triadiménol). Si une souche donnée se développe dans le milieu additionné de fongicide, c'est qu'elle " résiste " à l'action de ce fongicide. Jusqu'en 1998, au laboratoire du SRPV Centre, le seuil de 50 % de croissance par rapport au témoin était fixé comme limite permettant de qualifier une souche " résistante ". Dans un souci d'homogénéisation des protocoles entre SRPV, le seuil de 20 % a été aussi étudié en 1998 (voir graphe 4 page 3). Ainsi, une même souche peut parfois être qualifiée de " sensible " au triadiménol au seuil de 50 % et résistante au seuil de 20 %. Le graphique 4 montre que ce changement de seuil fait passer en Ib un grand nombre de souches autrefois classées en Ia (sensibles au triadiménol).

Efficacité des matières actives suivant le type de souche

TYPES DE SOUCHES		PROCHLORAZ	TRIAZOLES
SOUCHES RAPIDES	Ia	+	+
	Ib	+	-
	Ic	-	-
SOUCHES LENTES	IIs	+	-
	IIp	-	-

+ : sensible - : résistant

Résistance au prochloraze

- Cas des souches rapides Ic

Des souches rapides de type Ic ont été isolées dans des échantillons provenant d'Eure et Loir et du Loiret. Elles sont en faible proportion par

Céréales

Limaces : maintenir la vigilance.

D.R.A.F. CENTRE
Service Régional de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg
BP 210
45403 Fleury les Aubrais
Tél. 02.38.22.11.11
Fax 02.38.84.19.79

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la Région CENTRE
Le Directeur-Gérant : M. HANRION
Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 530 AD
ISSN n° 0757-4029
Abonnement annuel : 315 F

rapport à l'ensemble des souches de ces deux départements (environ 3 %). Mais elles représentent environ 5 à 20 % des souches rapides des parcelles où elles ont été détectées. L'utilisation fréquente du prochloraze dans ces parcelles risque d'entraîner une sélection rapide de ces souches.

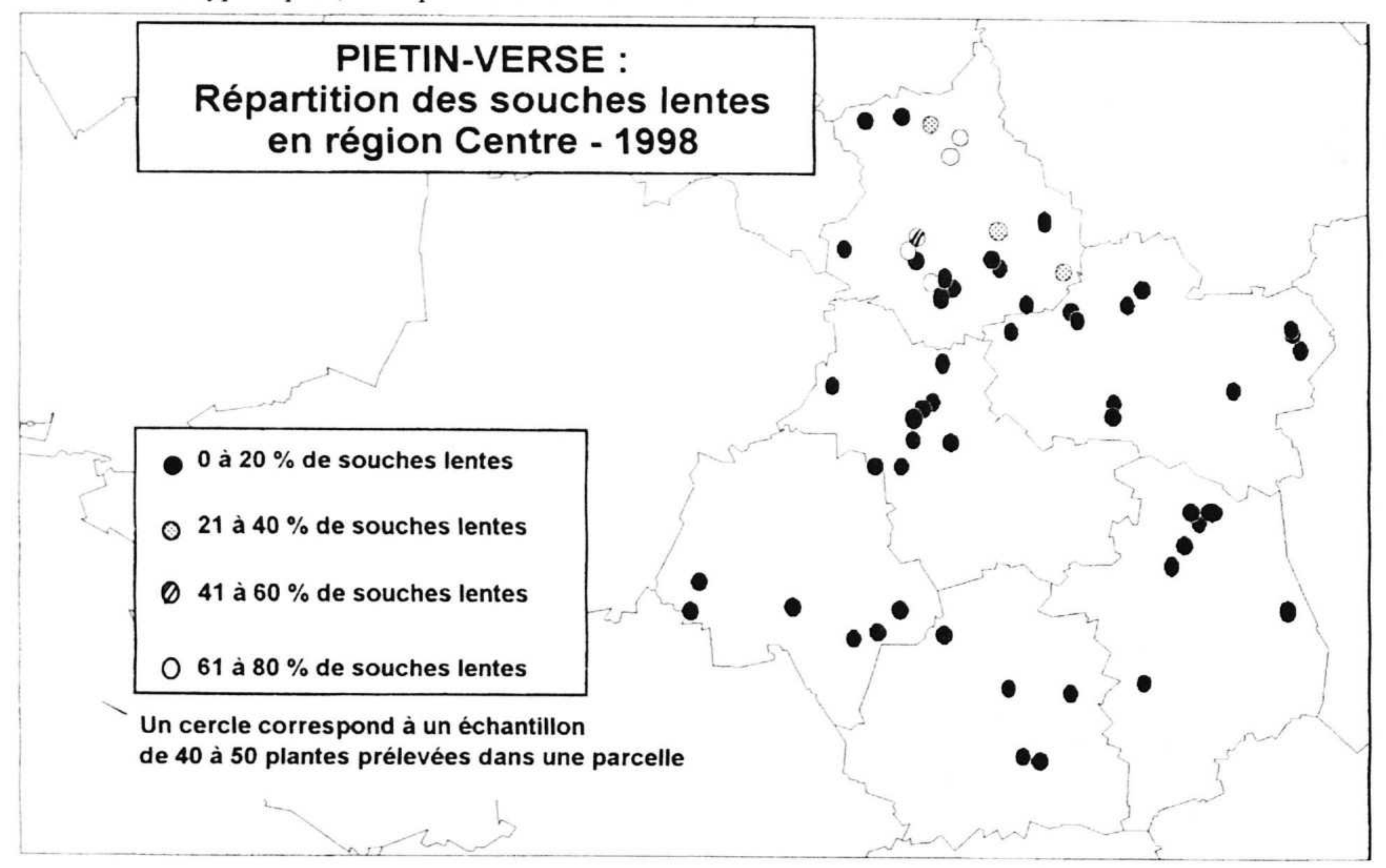
- **Cas des souches lentes IIp** (graphes 5 et 6 en page 4)

Les souches IIp sont présentes dans les échantillons provenant de trois départements : le Cher, l'Eure et Loir et le Loiret. Pour 1998, où la grande majorité des souches étaient du type rapide, les IIp n'ont pas posé problème. Mais on observe que leur proportion en fonction des souches lentes est très élevée ; la situation de résistance au prochloraze pourrait devenir préoccupante en cas " d'année " à souche lente.

La **gestion de la résistance aux fongicides anti piétin-verse** doit se gérer à l'exploitation, voire à la parcelle, en tenant compte de son historique, en particulier :
- la fréquence de culture du blé sur cette parcelle,
- la fréquence d'utilisation d'une substance active donnée.

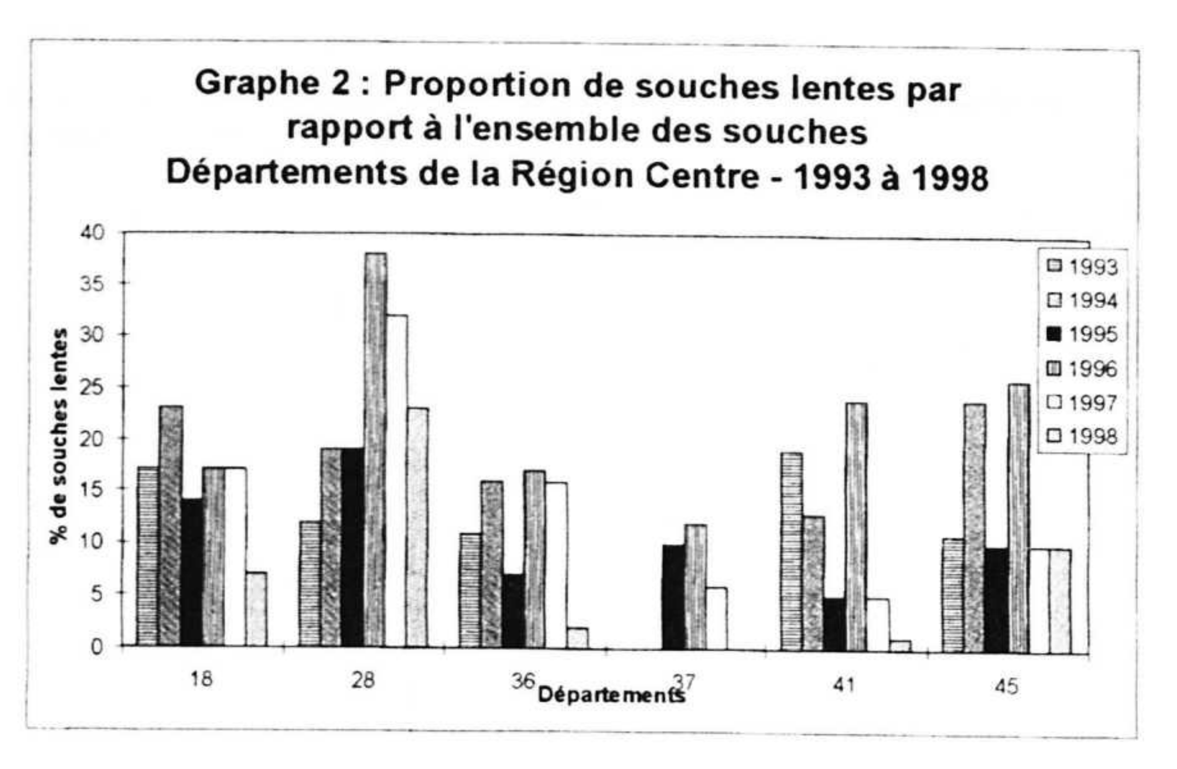
L'alternance entre des familles chimiques à mode d'action différent reste une bonne stratégie pour limiter le développement de la résistance et préserver l'efficacité des produits.

Les analyses permettant d'établir la carte de répartition ont été financées par les sociétés phytosanitaires ***BASF, Rhône-Poulenc, Du Pont de Nemours, Evolya et Parthéna du groupe Novartis et la CA 28, l'ITCF, l'UCATA et le SRPV Centre. Nous tenons à remercier tous ces organismes.***



Retrait du néburon : complément d'information

La commercialisation, **la détention et l'utilisation** de spécialités contenant du néburon sont **interdits à compter du 1er janvier 1999**.



Graphe 5 : Etat des souches lentes résistantes au prochloraze

1997

% des souches llp parmi les souches lentes

% des souches llp parmi l'ensembles des souches

% de souches llp

60
50
40
30
20
10
0

18 28 36 37 41 45

Départements

SRPV Centre 1997

Graphe 6 : Etat des souches lentes résistantes au prochloraze

1998

% des souches llp parmi les souches lentes

% des souches llp parmi l'ensembles des souches

% de souches llp

80
70
60
50
40
30
20
10
0

18 28 36 37 41 45

Départements

SRPV Centre 1998

P150

Graphique 1 : PROPORTION DES SOUCHES LENTES ET RAPIDES DANS LES PARCELLES TEMOIN SUIVANT LES DEPARTEMENTS - REGION CENTRE

